

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025



NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires,
la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en
protégeant ses citoyens,
en faisant prévaloir la
loi et en préservant
la sûreté publique.

NOS VALEURS

Servir avec
**FIERTÉ,
PROFESSIONNALISME
& HONNEUR**

Interagir avec
**RESPECT,
COMPASSION
& ÉQUITÉ**

Montrer la voie avec
**INTÉGRITÉ,
HONNÊTETÉ
& COURAGE**



Toujours dévoués aux choses justes à juste raison

AVANT-PROPOS DU COMMISSAIRE

En tant qu'organisme, la Police provinciale de l'Ontario s'efforce de toujours se dévouer aux choses justes, à juste raison.

La robustesse de notre Plan stratégique 2020-2022 a démontré que nous pouvons nous adapter aux défis imprévus, dont une pandémie à l'échelle mondiale qui avait affecté notre manière de vivre, de travailler et de jouer. En affirmant notre engagement en faveur de *Notre personnel, notre profession et nos collectivités*, nous avons maintenu l'accent sur nos objectifs, solidifiant le fondement de notre organisation et renforçant la sécurité et le bien-être de celles et ceux que nous desservons.

En élaborant le Plan stratégique 2023-2025, nous nous donnons l'espace nécessaire pour tirer des leçons du passé, assumer la responsabilité du présent et créer l'avenir. Cette démarche nous permet d'établir des politiques, procédures et programmes pour fournir le meilleur service à notre province en protégeant sa population, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.

Non seulement le Plan stratégique 2023-2025 s'appuie-t-il sur nos réussites passées et revigore nos engagements, il tient aussi compte de l'évolution du paysage de l'application de la loi.

La nature de la criminalité continue d'évoluer, engendrant des défis nouveaux et émergents. La voie tracée dans le Plan stratégique nous orientera par rapport aux tendances de la criminalité, la technologie et la société qui sont en évolution constante et servira de fondement à notre prise de décisions et nos actions. Nous tiendrons en compte ces priorités tout en maintenant l'accent sur les activités essentielles à notre mission: fournir des services de police de première ligne dans 330 municipalités; réduire le nombre de blessés et de décès sur nos routes, sentiers et voies navigables; protéger les infrastructures critiques; fournir des services spécialisés couvrant la criminalité et les enquêtes ainsi que des services spécialisés d'ordre technique; lutter contre l'exploitation des enfants; combattre la traite des personnes; confronter le crime haineux et prévenir l'extrémisme; lutter contre la prévalence d'armes à feu et de bandes organisées; perturber et démanteler le crime organisé et le commerce illicite des drogues et affronter le crime impliquant les technologies numériques.

Le Plan stratégique bénéficie à nos membres en favorisant la compréhension commune des priorités et en rendant possible une collaboration ciblée. Nos membres sont confrontés à d'innombrables défis et ils continuent de les relever à chaque occasion. Ils se sont engagés dans une carrière où l'incertitude peut rapidement se transformer en danger, où la rapidité des décisions et une fermeté inébranlable peuvent faire la différence. C'est lorsque nous avons en face de nous de tels défis que nous brillons du plus vif éclat. Je salue tous les membres de la Police provinciale de l'Ontario pour leur engagement constant et indéfectible envers le devoir, le dévouement et le professionnalisme.

Bien que nous ne puissions prédire l'avenir — et ces trois dernières années en ont fourni la preuve — nous pouvons préparer notre organisation pour la réussite en maintenant la priorité sur notre personnel, notre profession et nos collectivités. Puisse ce Plan stratégique attester de notre résilience, être une feuille de route pour nous guider face aux défis à venir et une source d'inspiration qui nous rappelle l'impact considérable que nous pouvons réaliser collectivement.



Thomas Carrique, C.O.M.
Commissaire, Police provinciale de l'Ontario

OBJETIF DU PLAN

Ce plan réaffirme les priorités stratégiques de la Police provinciale pour les trois prochaines années et met l'accent sur l'importance de la collaboration, la modernisation et l'innovation pour conforter les réalisations antérieures. Il précise l'audace et la détermination dont nous ferons preuve tandis que nous nous adaptons aux tendances qui émergent dans la criminalité, la technologie et la société, assumons nos responsabilités pour ce qui est de la sécurité publique et assurons les services policiers essentiels que nous fournissons dans l'Ontario.

Il définit notre responsabilité par rapport à la croissance et au développement.

PUBLIC CIBLÉ

De prime abord, ce plan est pour chaque membre de la Police provinciale; ces fonctionnaires dont le travail améliore la vie dans toute la province et préserve les libertés et droits fondamentaux que garantissent la *Charte canadienne des droits et libertés* et le *Code des droits de la personne*. Ce plan nous lie aussi avec les collectivités — celles dont il est de notre devoir de servir et celles avec lesquelles nous collaborons pour la sécurité publique.

Il s'adresse à celles et ceux d'entre nous qui avons en commun une responsabilité, une finalité et une vision.

RÉALISATIONS CLÉS

Axé sur des mesures concrètes pour la réalisation des résultats à long terme, le plan définit clairement les objectifs afin que l'ensemble du personnel de la Police provinciale, les parties prenantes et les collectivités puissent saisir le sens de nos décisions et nos actions. Tous les membres de la Police provinciale appuient notre plan stratégique en fournissant des services policiers fondés sur les valeurs, adéquats et efficaces dans la province.

Il énonce nos responsabilités réalistes, collectives et résolues dans la province.



PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025

Priorités et engagements



PERSONNEL

Une O.P.P. en forme et résiliente

Nous nous efforcerons de soutenir tous les membres afin qu'ils réalisent le meilleur d'eux-mêmes professionnellement et au plan personnel.

PROFESSION

Une O.P.P. attentive et en évolution

Nous habillerons nos membres pour nous assurer que la population ontarienne reçoive les meilleurs services policiers possibles.

COLLECTIVITÉS

Une O.P.P. prête à collaborer et progressive

Nous établirons des partenariats et tisserons des liens fondés sur une vision partagée de la sûreté et du bien-être.

ALIGNEMENT AVEC LA VISION, LA MISSION ET LES VALEURS

Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario est au cœur de notre plan.

Servir notre province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique est le moyen par lequel nous façonnons *Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario*.

Servir avec fierté, professionnalisme et honneur; interagir avec respect, compassion et équité et montrer la voie avec intégrité, honnêteté et courage sont à la base de chaque décision que nous prenons et chacune de nos actions en nous acquittant de notre mission en vue de réaliser notre vision.

Il correspond à notre responsabilité de demeurer axés sur la vision ~ motivés par la mission ~ fondés sur les valeurs.

DERRIÈRE SON ÉLABORATION

L'examen et l'analyse d'une multiplicité d'intrants, de risques, de tendances et de moteurs sous divers rapports comme la diversité, l'inclusion, le leadership, la responsabilité et la sûreté publique dont :

- Nos réalisations et les progrès accomplis sous le Plan stratégique 2020-2022 de la Police provinciale;
- Les consultations internes et externes avec des partenaires comme le Cercle consultatif de la Police provinciale avec les Autochtones, les parties prenantes, les instances de gouvernance et les experts en la matière;
- L'analyse environnemental et horizontal;
- L'évaluation des besoins compte tenu de l'état courant/futur
- Les résultats du sondage sur l'expérience des employés de la Police provinciale;
- Les résultats du sondage de satisfaction communautaire.



RÉSULTATS ET CONSTATS

Le Plan stratégique 2020-2022 a permis d'accomplir de nombreuses réalisations et d'importants progrès. De nombreuses initiatives courantes de changement stratégique qui portent sur la sécurité du public et du personnel, sont axées sur les victimes, concernent les enquêtes et visent à atténuer les risques ont atteint des étapes décisives de leur mise en oeuvre. Cela nécessite un accent soutenu sur nos priorités stratégiques courantes pour optimiser les résultats afin de fournir le meilleur service à la province, protéger sa population, faire prévaloir la loi et assurer la sécurité du public.

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

La Police provinciale élabore un plan stratégique de trois ans pour orienter les initiatives de changement à l'échelle de l'organisation. La mise en œuvre est pilotée par les bureaux et/ou secteurs d'activité qui assument la responsabilité directe de chaque initiative de changement stratégique, permettant à l'organisation – avec son plan stratégique axé sur la vision – de se consacrer aux changements à grande échelle. Plus de 100 plans d'action répondant à la réalité de chaque détachement, chaque région, chaque division et chaque bureau sont élaborés pour assurer la prestation au jour le jour des programmes et services axés sur la mission. Les résultats sont publiés dans le rapport annuel de la Police provinciale ainsi que des rapports d'avancement annuels des plans d'action afin que nos collectivités soient tenues au courant et pour respecter nos obligations vis-à-vis de la loi.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Nous utiliserons divers indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour suivre, évaluer et surveiller notre progression dont :

- Les résultats du sondage de la fonction publique de l'Ontario et celui du personnel de la Police provinciale;
- Les résultats du sondage de satisfaction communautaire de la Police provinciale;
- Le dialogue continu avec nos membres et leurs rétroactions constantes;
- Le volume d'appels que reçoit la Police provinciale, les données relatives aux incidents et à la charge de travail;
- D'autres paramètres opérationnels et organisationnels.





Attachement
à notre **VISION**,
notre **MISSION**
et nos
VALEURS

AXES PRIORITAIRES

Personnel – Un effectif habilité, respectueux et responsable attaché à sa vision, sa mission et ses valeurs



La responsabilité nous incombera d'encourager une culture d'appartenance caractérisée par le leadership, l'inclusion et le bien-être.

ASPECTS PRINCIPAUX VISÉS PAR LA STRATÉGIE :

1. Des processus axés sur l'individu et efficaces
2. La résilience, la santé physique et mentale et le bien-être
3. L'engagement des membres

INITIATIVES CLÉS DE CHANGEMENT STRATÉGIQUE :

1. Établir un cadre de gestion et de développement des talents qui soit modernisé, équitable et fondé sur le mérite.
2. Intégrer les 13 facteurs de santé et sécurité psychologiques en milieu de travail.
3. Impliquer le personnel de tous les rangs et à tous les échelons pour qu'il participe à la recherche de l'innovation, la prise de décisions et la résolution des problèmes.

RÉSULTATS À LONG TERME :

1. Les obstacles systémiques n'entravent pas les processus touchant les ressources humaines de sorte que la Police provinciale soit un employeur de choix progressiste.
2. Le bien-être et la sécurité physique et psychologique du personnel sont privilégiés afin de favoriser la résilience.
3. Un leadership axé sur les valeurs qui est responsable, innovant et coopératif favorise un effectif motivé qui participe au changement positif.

Résultats attendus

Nous continuerons de mettre l'accent sur une Police provinciale respectueuse, inclusive et en bonne santé ainsi que des expériences employées positives car nous voulons être un employeur de choix et un leader respecté en matière de sécurité publique. Cette priorité concerne une volonté renouvelée d'entreprendre des mesures significatives en faveur de la plus importante de nos ressources : notre personnel. Elle définit les mentalités, les programmes et les capacités qui sont essentiels pour des changements durables; cela comprend notre pratique de recrutement et d'embauche et couvre la gestion de la performance, celle de la relève et de la capacité. Elle reconnaît la nécessité que notre effectif reflète la diversité de l'Ontario et qu'une approche axée sur l'individu demeure essentielle dans notre démarche continue de façonner une culture organisationnelle qui soit fermement alignée sur notre vision et notre mission et qui soit définie par nos valeurs – une culture qui guide tout ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons.

AXES PRIORITAIRES

Profession - Une organisation habilitée, ayant les moyens d'honorer nos responsabilités policières



La responsabilité nous incombera de rehausser l'excellence en matière d'enquêtes et d'activités de police et d'élever la prise de décisions.

ASPECTS PRINCIPAUX VISÉS PAR LA STRATÉGIE :	1. Dotation en personnel et déploiement 2. Enquêtes et opérations de première ligne 3. Prise de décisions fondée sur les données probantes
INITIATIVES CLÉS DE CHANGEMENT STRATÉGIQUE :	1. Pratiquer des déploiements fondés sur les données et avisés par les membres et adopter les pratiques modernisées d'établissement de l'horaire de travail. 2. Prévoir des options modernes, évolutives, adaptables et flexibles s'agissant des enquêtes et de la prestation des services. 3. Mettre en œuvre des solutions de sécurité publique efficaces, responsables et transparentes et évaluer les résultats.
RÉSULTATS À LONG TERME :	1. Usage optimal et équilibré des ressources par rapport aux exigences opérationnelles et au bien-être du personnel pour répondre aux attentes du public et des parties prenantes. 2. La Police provinciale est suffisamment équipée pour gérer la portée, le volume et la complexité des enquêtes et des opérations. 3. Les données les plus fiables sont faciles à accéder pour démontrer la transparence et renforcer la sécurité tant du public que du personnel policier.

Résultats attendus

Nous aurons le souci constant de nous adapter aux réalités courantes et futures de la profession en mettant au point des solutions fondées sur les données probantes et réalisables pour prévenir, répondre à et combattre la criminalité. Il s'agit de maintenir l'accent sur l'efficacité des résultats opérationnels pour réaliser notre mission. Ce souci privilégie le modèle de prestation des services nouvellement élaboré et l'outil de modernisation de l'établissement de l'horaire de travail afin de mieux soutenir nos membres et de renforcer la prestation des services pour nos collectivités. Il s'agit aussi d'accélérer l'intégration de la technologie et de promouvoir des solutions technologiques tout en continuant d'explorer de nouvelles stratégies de gestion des appels et en proposant des approches novatrices de manière à assurer la sûreté et la sécurité de toutes les personnes et tous les biens dans l'Ontario.

AXES PRIORITAIRES

Collectivités – Une organisation dynamique, bien placée pour cocréer des solutions de sûreté publique pertinentes pour l'Ontario



La responsabilité nous incombera d'établir et de fortifier des relations et des partenariats de confiance.

ASPECTS PRINCIPAUX VISÉS PAR LA STRATÉGIE :

1. Engagement communautaire
2. Programmes et services axés sur les victimes
3. Collaboration impliquant les secteurs de la justice, de l'application de la loi et du développement social

INITIATIVES CLÉS DE CHANGEMENT STRATÉGIQUE :

1. Rechercher et amplifier les voix et expériences autochtones et diverses pour éclairer et mettre au point les programmes et services appropriés en matière de maintien de l'ordre.
2. Intégrer les approches qui tiennent compte des traumatismes.
3. Diriger les opérations et la stratégie policières ainsi que les initiatives de sécurité communautaire en tenant compte des besoins et de la diversité de la population.

RÉSULTATS À LONG TERME :

1. Des solutions de sûreté publique inclusives et équitables sont cocrées et mises en œuvre pour répondre aux besoins des collectivités.
2. La confiance du public et la satisfaction communautaire reflètent nos efforts et les résultats attendus.
3. La coopération existe pour répondre de manière inclusive à un éventail complexe de questions de sûreté publique et de société présentes dans l'ensemble du secteur du maintien de l'ordre.

Résultats attendus

Nous maintiendrons l'accent sur la collaboration avec les collectivités et chercherons à comprendre leurs besoins particuliers afin de renforcer et de faire étalage de la compétence culturelle. Cela porte sur l'engagement de tous les membres à nouer des relations qui servent comme élément catalyseur de partenariats coopératifs partageant une vision commune de Collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario. Cette approche reconnaît l'important rôle de leadership qu'il nous appartient d'assumer collectivement en proposant des partenariats communautaires qui englobent aussi les secteurs du développement social, de la santé et de la justice et en misant sur les possibilités d'interventions coordonnées pour remplir notre mandat de service policier. Cela a rapport avec la satisfaction des exigences de nos collectivités et l'importance de respecter les victimes de la criminalité et de comprendre leurs besoins. Cette priorité correspond aux principes établis dans la loi selon lesquels la prestation des services policiers est obligatoire partout dans l'Ontario.

Le 911

est pour les urgences
policières, les incendies
ou les urgences médicales
seulement.

À chaque fois qu'une personne appelle le 9-1-1 par inadvertance ou raccroche après avoir appelé, le personnel à la communication de la Police provinciale doit faire un suivi qui peut comprendre l'envoi de la police sur place pour s'assurer qu'il n'y a vraiment aucune urgence. Si vous composez le 9-1-1 par erreur, restez en ligne et parlez au personnel à la communication. En ce faisant, vous aiderez au déploiement des ressources consacrées aux urgences vers des situations émergentes et non vers des appels 9-1-1 faits par inadvertance.

Parler à un membre en personne

Pour s'arranger afin de rencontrer un/e agent/e au détachement, rendez-vous sur www.opp.ca (cliquez sur FR en haut à droite) pour utiliser l'outil de repérage des détachements et suivez les instructions à l'écran.

Fournir une information anonyme

- Appelez Échec au crime au 1-800-222-8477
- Accédez www.echecaucrime.ca

Pour joindre la Police provinciale par téléphone

- Appelez 9-1-1 pour les urgences
- Ne raccrochez pas, restez en ligne
- Composez 1-888-310-1122 pour les appels non-urgents
- ATS 1-888-310-1133 (pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un trouble de la parole)
- Rappelez-vous de l'endroit d'où vous appelez

Signalement en ligne

Vous avez désormais la possibilité de signaler certains événements à la police à partir d'un ordinateur.

Accédez www.opp.ca/signalement pour utiliser le Signalement en ligne. Ce système vous permet de faire un signalement à partir de votre ordinateur ou votre appareil mobile sans avoir à vous rendre à un détachement de la Police provinciale.

Utilisez ce système pour signaler :

- Les plaintes liées à la conduite
- Les biens perdus/manquants
- Le méfait/le dommage à un bien, y compris les graffiti
- Le méfait à un véhicule
- Le vol de plaque/s d'immatriculation et/ou d'une vignette de validation
- Un vol commis à l'intérieur d'un véhicule
- Un vol
- Un vol de carburant

S'il s'agit d'une urgence, n'utilisez pas le Signalement en ligne. Appelez 9-1-1.

WWW.OPP.CA



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

777 avenue Memorial // Orillia, ON // 1-888-310-1122 // www.opp.ca